



Les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) des lycées conventionnés choisis par leur établissement peuvent accéder directement en 2e année, sous réserve de leur réussite à la procédure

d'admission, **dans une des trois formations suivantes :**

- > site de Rennes
- > campus de Caen
- > cursus franco-allemand

Liste des lycées conventionnés

Clémenceau (Nantes)

Descartes (Tours)

J.F. Millet (Cherbourg-Octeville)

Jeanne d'Arc (Rouen)

Chatelet (Douai)

Gay-Lussac (Limoges)

Pothier (Orléans)

Guist'hau (Nantes)

La Pérouse - Kerichen (Brest)

Bellevue (Fort de France)

Chateaubriand (Rennes)

Malherbe (Caen)

Basch (Rennes)

Faidherbe (Lille)

Leconte De Lisle (Sainte-Clotilde)

Charles de Gaulle (Caen)

Le Verrier (Saint-Lô)

Ernest Renan (Saint-Brieuc)

Carcouët (Nantes)

Joachim du Bellay (Angers)

Montesquieu (Le Mans)

Guez de Balzac (Angoulême)

Dupuy De Lôme (Lorient)

Rabelais (Saint-Brieuc)

Jean Mermoz (Montpellier)